

Renseignements sur le candidat

Question 1

Veillez fournir de l'information sur la collectivité qui dépose cette candidature. Si cette candidature est déposée par un groupe de collectivités veuillez ajouter chaque collectivité séparément à l'aide du bouton. Si cette candidature est soumise par une entité régionale, veuillez indiquer le nom de l'entité régionale et celui de chaque collectivité (p. ex. Ville de Dunn/région Smith). Vous ne devez pas inscrire le nom de l'entité régionale comme collectivité indépendante distincte.

La collectivité (Ville de Sainte-Julie)

Nom de la collectivité Ville de Sainte-Julie
Province ou territoire Québec
Population fondée sur le 29881
Collectivité autochtone Non

Question 2

Veillez choisir une catégorie de prix.

10 M\$ (population de moins de 500 000 habitants)

Définition du problème

Question 3

Veillez présenter votre énoncé de défi en une seule phrase orientant votre proposition préliminaire. Celui-ci devrait décrire le(s) résultat(s) que vous espérez obtenir.

Notre collectivité construira le premier centre citoyen intelligent certifié WELL au Canada et elle l'utilisera pour mettre la technologie au service des humains et du développement durable.

Question 4

Veillez décrire le(s) résultat(s) recherchés dans votre proposition selon l'énoncé de défi que vous élaborez.

Cette section devrait comporter ce qui suit :

La certification WELL, développée en 2014 par The International WELL Building Institute (IWBI), est un standard de construction consacré à la santé et au bien-être des humains.

Actuellement, il n'y a que 29 édifices WELL dans tout le Canada. Aucun d'entre eux n'est un bâtiment municipal à vocation communautaire.

Pour la Ville de Sainte-Julie, la certification WELL est

<ul style="list-style-type: none"> • Buts particuliers que vous espérez atteindre en mettant votre proposition en oeuvre ; vous devez justifier dans quelle mesure le(s) résultat(s) recherchés sont ambitieux et réalisables. • Données de référence et preuves permettant d'établir la situation actuelle en lien aux éléments de mesure figurant dans votre Énoncé de défi, ainsi que le contexte du ou des résultats recherchés. • Données étayant le choix de ce ou ces résultats par rapport à d'autres compte tenu des besoins de votre collectivité. • Justification de l'adoption d'une approche de ville intelligente pour l'obtention du ou des résultats indiqués. • Stratégie de mesure des progrès dans l'atteinte de résultats. 	<p>complémentaire à la certification LEED. Tandis que l'une s'intéresse aux bâtiments, l'autre mise sur le design et la technologie pour accroître le bien-être des humains qui évoluent dans ces bâtiments.</p> <p>La Ville visera donc l'obtention de ces deux certifications pour son projet de centre citoyen intelligent, ce qui en fera également une première au Canada.</p> <p>Pourquoi un projet de centre citoyen intelligent? Il faut savoir que le concept présenté par la Ville de Sainte-Julie est issu d'une réelle volonté du milieu.</p> <p>En effet, une majorité de résidents, organismes, entreprises et institutions déplorent l'absence de cœur communautaire à Sainte-Julie. Cela se traduit par le manque et l'étalement des locaux communautaires, l'absence d'un milieu de vie rassembleur et animé, de même que la non-convergence des forces vives de la communauté qui travaillent en vase clos.</p> <p>Ces constats sont notamment issus de deux exercices de participation citoyenne menés en 2012 et 2018 dans le cadre de l'élaboration de la planification stratégique de la Ville.</p> <p>12 résultats recherchés</p> <p>Considérant les explications qui précèdent, il est urgent de combler les nombreux besoins présents dans la communauté en visant l'atteinte des résultats suivants :</p> <p>1- Créer un cœur communautaire à Sainte-Julie favorisant la santé et le bien-être des citoyens, tout en mettant l'intelligence collective et la technologie au service de la qualité de vie et du développement durable.</p> <p>Pour ce faire, nous construirons un bâtiment certifié WELL en utilisant la technologie pour : assurer une qualité optimale de l'air et de l'eau; offrir un accès à une alimentation saine; tempérer l'éclairage pour susciter la bonne humeur et accroître la productivité; faciliter le transport actif; maximiser le confort grâce à l'insonorisation et le réglage de la température; et favoriser la santé psychologique grâce aux aménagements et à la place accordée à la nature.</p> <p>D'autre part, nous veillerons à faire de ce centre un bâtiment certifié LEED, développé et construit selon les meilleures pratiques environnementales. Nous y intégrerons également des équipements technologiques pour collecter des données ou produire des innovations permettant d'accroître le développement durable à une échelle locale, régionale, nationale et même mondiale.</p>
---	--

En misant ainsi sur le bien-être et le développement personnel des occupants, la Ville fera de ce centre citoyen intelligent un endroit où les résidents, entreprises et organismes de Sainte-Julie se rassembleront, échangeront, s'entraideront et développeront ensemble une collectivité où on innove pour mieux vivre en communauté et réduire notre empreinte écologique collective. La technologie sera aussi utilisée pour rapprocher les gens et créer des liens entre les générations, de même que pour briser l'isolement social et le phénomène d'individualisme qui gagne peu à peu la société moderne.

Nous voulons que les gens s'approprient ce centre afin qu'il regroupe les différentes forces vives du milieu. Nous croyons également qu'en misant sur la convergence des activités offertes, nous en ferons un lieu vivant et achalandé.

Nous pourrions mesurer l'atteinte de ces résultats par l'obtention des certifications WELL et LEED, certes, mais aussi en recueillant des statistiques de fréquentation et des données environnementales, en comparant les résultats de futurs sondages à ceux des années précédentes et en tenant un registre des innovations ayant vu le jour grâce au centre citoyen.

2- Répondre à tous les besoins communautaires, récréatifs et culturels des citoyens, entreprises et autres partenaires du milieu.

Il s'agit d'un objectif ambitieux qu'il sera possible de réaliser grâce à l'utilisation de la technologie qui permettra de connecter l'offre et la demande. En effet, la technologie sera utilisée pour consulter le public non seulement sur les aménagements du centre, mais aussi sur les activités qui y seront offertes. Le public sera d'ailleurs appelé à voter régulièrement pour déterminer la programmation du centre, en plus d'être consulté fréquemment sur l'ensemble des services. L'offre d'activités évoluera donc constamment en fonction des besoins et attentes de la collectivité. Ainsi, ce sera le centre qui s'adaptera aux gens et non l'inverse!

3- Comblent tous les besoins des organismes en termes de locaux. Il s'agit d'un autre objectif ambitieux, considérant l'importance des besoins exprimés dans le milieu, mais nous sommes confiants d'y parvenir grâce à la construction de ce centre multifonctionnel. Nous pourrions mesurer la réussite de cet objectif en identifiant les taux d'occupation, en compilant les demandes reçues et en indiquant la réponse donnée pour chacune d'elles. La technologie sera mise à profit grâce à un système permettant aux organismes d'avoir un profil sécurisé leur permettant de réserver des plages horaires, selon certains critères, et de

voir les autres réservations en cours.

4- Créer une synergie en appelant les organismes à travailler ensemble et à partager certaines ressources. Nous avons remarqué que plusieurs organismes ont des missions complémentaires et des clientèles semblables mais qu'ils travaillent chacun séparément. Nous voulons donc favoriser la création de partenariats. Cela pourra être mesuré en compilant le nombre d'événements issus d'une collaboration entre divers organismes. La technologie facilitera la communication entre les organismes de même que l'identification et le partage des ressources.

5- Augmenter le nombre de bénévoles, surtout chez les jeunes et les aînés. Nous constatons que le milieu associatif a de plus en plus de difficultés à trouver de la relève bénévole, de sorte que pour 58 % des répondants du questionnaire 2018 de la planification stratégique, il est primordial que la Ville mette en place un programme pour développer la relève bénévole. Nous tenons à mobiliser la population et à susciter l'entraide entre les humains, et ce, pour accroître la résilience de la communauté face aux divers changements qui se présenteront dans le futur.

D'autre part, les jeunes et les aînés veulent jouer un rôle plus actif dans la communauté. Nous tenons donc à ce que le centre multifonctionnel soit aussi une vitrine valorisant le bénévolat, notamment grâce à la tenue de foires des organismes. Nous voulons aussi qu'il suscite l'engagement bénévole grâce au contact des visiteurs avec différents organismes.

La technologie pourrait être utilisée afin d'intéresser les jeunes au bénévolat et pour offrir une visibilité adéquate aux organismes grâce, par exemple, à des écrans sur lesquels ils pourraient publier leurs besoins en bénévoles pour des activités ponctuelles ou récurrentes. Nous pourrions aussi créer une plateforme de bénévolat et d'entraide. De plus, des capsules Web pourraient être tournées et présentées sur les réseaux sociaux de même que dans les écoles.

La réalisation de cet objectif pourrait être vérifiée par l'augmentation du nombre de bénévoles, principalement chez les jeunes et les aînés.

6- Briser l'isolement social grâce à des activités
Nous constatons, par le biais de plusieurs sondages menés auprès de la population et des organismes, que certaines catégories de citoyens vivent une problématique d'isolement social. C'est notamment le cas de certains aînés et de personnes handicapées, dont nous tenons grandement à favoriser l'inclusion sociale.

D'autre part, nous savons grâce au sondage 2018 de la planification stratégique que 44 % des citoyens souhaiteraient bénéficier de plus d'activités intergénérationnelles et que 62 % réclament une bonification de l'offre d'activités libres. Nous voulons donc utiliser le centre multifonctionnel et ses équipements technologiques pour créer des opportunités de jumelages entre les différentes clientèles et développer des activités intergénérationnelles. Nous prévoyons également utiliser des technologies telles que les casques de réalité virtuelle pour offrir des animations adaptées à tous les groupes d'âges et leur permettre de s'amuser ensemble.

Cela pourrait aussi se traduire par l'embauche d'aînés, adolescents ou personnes handicapées dans la tenue de certaines activités.

Nous pourrions mesurer les résultats en comptabilisant les jumelages, le nombre d'activités intergénérationnelles, les statistiques de fréquentation et les données d'emploi, entre autres.

7- Vaincre les vases clos. Nous constatons que dans notre communauté, les organismes, établissements scolaires, entreprises, etc. collaborent peu ou pas entre eux. Nous remarquons aussi qu'il existe des fossés non seulement entre les différents organismes, entreprises et institutions, mais aussi entre les groupes d'âges. Nous voulons donc que cela change.

Cette collaboration pourrait prendre la forme d'un espace de création multidisciplinaire animé et bien en vue dans le hall d'entrée, où des artistes pourraient exposer et partager leurs techniques avec les visiteurs. Les organismes et écoles pourraient aussi y présenter diverses animations ou expositions, tandis que les entreprises privées qui développent des projets d'ordre communautaire y trouveraient également une occasion de visibilité.

Ces divers intervenants pourraient aussi travailler ensemble sur des projets technologiques visant l'amélioration de la qualité de vie collective et le développement durable. Nous pourrions comptabiliser le nombre de projets collaboratifs ainsi initiés, ou encore le nombre et le type d'activités présentées dans l'espace de création multidisciplinaire.

En plus de ses liens avec les organismes, la Ville initiera aussi certains partenariats avec :

- le service de développement économique de la MRC de Marguerite-D'Youville et les chambres de commerce pour mieux connaître les besoins des entreprises et futurs entrepreneurs locaux;
- le Centre de formation professionnelle des Patriotes et les

écoles du territoire afin de valider comment ils pourraient bénéficier du centre citoyen et y contribuer à la fois;
- les institutions spécialisées en accessibilité universelle pour s'assurer que le centre soit facile d'accès, convivial et utile pour tous.

Mentionnons également que le centre multifonctionnel pourra aussi être converti en centre d'hébergement en cas de mesures d'urgence, par exemple.

8- Créer un accélérateur des technologies sociales. Notre communauté regorge de visionnaires, étudiants, entrepreneurs, travailleurs autonomes et autres esprits créatifs qui ont des idées à développer, mais pas d'infrastructures technologiques leur permettant de les réaliser. Nous souhaitons donc que le centre multifonctionnel démocratise l'accès aux technologies en proposant un local de haute technologie où les visionnaires et autres usagers créatifs pourront exploiter leur plein potentiel et en faire bénéficier la collectivité. Nous en ferons ainsi la matière première requise pour développer l'intelligence artificielle.

Nous tenons également à ce que le centre multifonctionnel soit doté de locaux et équipements favorisant l'émergence de « start-up » et « hub » permettant à des travailleurs autonomes ou autres entrepreneurs de disposer d'un endroit pour tenir des réunions, rencontrer des clients, etc. Nous envisageons également d'arrimer les équipements technologiques disponibles sur place avec les cours offerts au Centre de formation professionnelle des Patriotes, ainsi qu'avec les besoins des élèves inscrits dans le volet Intégration des technologies (IDTIC) à l'école secondaire, par exemple.

Nous pourrions mesurer l'atteinte de cet objectif en comptabilisant le nombre de « start-up » ou « hub » ayant vu le jour à Sainte-Julie, ainsi que le nombre d'innovations ayant été créés grâce aux équipements du centre multifonctionnel, sans oublier les statistiques de fréquentation.

9- Innover en matière de développement durable. Nous souhaitons que le centre multifonctionnel devienne une inspiration et un modèle pour l'ensemble des municipalités grâce à sa conception basée sur les principes les plus audacieux de construction écologique.

Il sera ainsi autonome et économe sur le plan énergétique, sera un modèle de récupération et de valorisation des ressources naturelles et des matières résiduelles, en plus de s'inspirer des meilleures pratiques de construction verte pour limiter son empreinte écologique au strict minimum. ,

Il sera facilement accessible en transport collectif, d'autant plus que les circuits locaux sont gratuits à Sainte-Julie, et sera aménagé de façon à être le plus convivial possible pour accueillir les résidents qui utilisent covoiturage ou encore les usagers qui optent pour le vélo ou un autre mode de transport actif.

Nous tenons également à maximiser et rentabiliser chaque pouce carré pour répondre à plusieurs besoins complémentaires. Ainsi, une portion du toit pourrait accueillir une serre et un jardin communautaire tandis que des jardinières ou autres accessoires seront aussi utilisés pour offrir un accès libre et gratuit à des végétaux comestibles.

La technologie y serait jumelée aux stratégies visant à améliorer l'accès à une saine alimentation et encourager l'adoption de saines habitudes de vie. L'atteinte de ces objectifs pourrait être validée par l'obtention de prestigieuses certifications environnementales, par une étude portant sur le mode de déplacement des usagers et par l'inventaire des récoltes.

10- Innover en matière d'accessibilité universelle. Nous tenons à ce que le centre multifonctionnel soit aménagé de façon exemplaire en matière d'accessibilité universelle et qu'il utilise la technologie afin d'éliminer tout obstacle à l'intégration des personnes handicapées. Nous prévoyons également des mesures précisant un minimum d'emplois liés aux opérations du centre qui devront être occupés par des personnes handicapées. Pour ce faire, nous collaborerons dès le départ avec des organismes spécialisés pour bien planifier les aménagements du centre. Ce point pourra facilement être vérifié par les statistiques d'emploi des personnes handicapées, mais aussi par les rapports de vérification des organismes spécialisés et par l'obtention de certifications à cet effet.

11- Devenir un modèle de participation citoyenne. Le projet en lui-même sera un modèle de participation citoyenne. Ainsi, outre le fait d'avoir précédemment consulté la population, les organismes, les entreprises et les institutions sur leurs besoins et attentes, la Ville prévoit aussi impliquer tous ces partenaires dans chacune des étapes de la construction du centre multifonctionnel. Pour ce faire, la Ville fera appel à la technologie en utilisant une plateforme lui permettant de recevoir et d'afficher les commentaires du public, d'en illustrer la progression et d'effectuer une rétroaction après la réalisation de chacune des étapes. La Ville entend ainsi faire participer le public à l'élaboration du concept, à la préparation des plans et devis, etc.

	<p>12- Aider les autres municipalités souhaitant se doter d'un centre multifonctionnel. Nous croyons que le centre multifonctionnel permettra de recueillir diverses données reliées à l'efficacité énergétique, au rapport entre l'achalandage et la consommation d'énergie et d'eau, à divers ratios, etc. C'est avec plaisir que nous partagerons ces renseignements avec les villes planifiant un concept semblable. Nous pourrions vérifier cet élément en comptabilisant le nombre de demandes de renseignements ou de soutien reçues par la Ville.</p> <p>Lien avec la ville intelligente</p> <p>Il est justifié d'adopter une approche de ville intelligente pour réaliser ce projet et atteindre les objectifs souhaités. En effet, une approche de ville intelligente cherche à augmenter l'attractivité de la communauté en réduisant son empreinte écologique et en offrant une meilleure qualité de vie à travers la fluidité de ses services et une gouvernance partagée, le tout en mettant la technologie au service du public.</p> <p>Plus précisément, notre approche de ville intelligente s'articule autour des éléments-clés suivants qui doivent être combinés avec l'objectif premier de procurer un avantage direct aux citoyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • gestion transparente et participative, incluant une importante participation citoyenne; • utilisation efficiente et intégrée des technologies l'information et des télécommunications; • optimisation des procédés et innovations dans la prestation de services; • vision de développement durable; • stratégie qui englobe toutes les facettes de la société (compétences municipales habituelles, mais aussi la santé, l'éducation et le développement économique). <p>Par conséquent, l'ensemble des objectifs précités doivent être abordés dans une perspective de ville intelligente.</p>
<p>Question 5</p> <p>Veuillez décrire comment les résidents de votre collectivité ont contribué à façonner votre Énoncé de défi. Décrivez vos plans pour continuer de les mobiliser et de les faire participer à votre proposition définitive.</p> <p>Cette section devrait comporter</p>	<p>Les résidents ont contribué à façonner notre Énoncé de défi de trois (3) façons.</p> <p>1. D'abord, ce sont eux qui ont identifié le besoin d'un centre citoyen multifonctionnel en répondant aux questionnaires distribués en 2012 et 2018 par la Ville pour alimenter son processus d'élaboration de sa planification stratégique.</p> <p>En 2012, 58,6 % des 1769 répondants ont exprimé des besoins en infrastructures communautaires diverses. Six ans plus tard, mêmes constats : 53 % des 2142 répondants mentionnent qu'il est prioritaire de construire un centre</p>

ce qui suit :

- Description de votre mobilisation antérieure auprès des résidents, des entreprises, des organisations et des autres intervenants sur les sujets liés à votre Énoncé de défi.
- Description de la rétroaction reçue par ces processus antérieurs de mobilisation.
- Liens entre l'énoncé de défi et la rétroaction reçue à l'occasion de votre mobilisation.
- Démonstration des efforts réalisés pour faire preuve d'inclusivité et pour refléter la diversité de la collectivité.
- Plans visant à poursuivre la mobilisation par l'élaboration et la mise en œuvre de cette proposition définitive.

communautaire, 86 % tiennent à accroître la participation sociale des jeunes et 65 % estiment qu'il est prioritaire d'encourager la participation sociale des aînés. Ces données témoignent des préoccupations du milieu associatif qui constate une diminution drastique du nombre de bénévoles, ce qui pourrait bientôt entraîner la disparition de certains organismes à but non lucratif de Sainte-Julie.

De plus, 80 % souhaitent que les adolescents bénéficient de davantage d'activités libres et 42 % aimeraient que la Ville aménage un second jardin communautaire. Plusieurs répondants suggèrent également que la Ville se dote d'un centre culturel ou d'une salle de spectacle, un volet qui s'intègre justement dans notre projet de centre citoyen intelligent.

Par ailleurs, la Ville a consulté les organismes à plusieurs reprises au cours des dernières années pour connaître leurs besoins. De plus, le sujet est fréquemment abordé à la Table de concertation des organismes.

Ce sont donc toutes ces données qui sont à la source de notre énoncé.

2. Mentionnons également que la Ville a pris soin de se doter d'un Comité de la ville intelligente afin de préparer adéquatement le dépôt de sa candidature et pour élaborer sa stratégie globale de ville intelligente. Formé en mars 2018, ce comité est composé de deux (2) élus municipaux, trois (3) gestionnaires de la Ville et six (6) citoyens recrutés par le biais d'un appel à tous diffusé dans toute la communauté. Autrement dit, les citoyens y sont majoritaires. Ils ont été recrutés par un processus rigoureux incluant une entrevue formelle. Provenant de différents milieux et groupes d'âges, ces citoyens sont représentatifs de l'ensemble de la population.

Ce comité s'est vu confier comme tout premier mandat la tâche de sélectionner un projet pour le Défi des villes intelligentes. Les membres ont choisi le centre citoyen intelligent d'un commun accord après avoir pris connaissance des données précitées.

3. Les membres du Comité de la Ville intelligente ont tous participé à la rédaction de l'énoncé ainsi qu'au choix des mots qu'il contient.

La Ville continuera de mobiliser les résidents autour de son projet en poursuivant ses démarches de consultation et de participation citoyenne auprès de l'ensemble de la population, mais aussi en collaborant de près avec les membres du Comité de la Ville intelligente.

Ce comité sera en effet chargé d'assurer le suivi de

chacune des étapes du projet de centre citoyen intelligent et sera appelé à participer aux différents mécanismes décisionnels.

D'autre part, nous prévoyons aussi continuer d'impliquer l'ensemble des résidents, entreprises, organismes, institutions, partenaires, etc. dans toutes les étapes du projet.

Dans un premier temps, nous les inviterons à consulter et à commenter le présent dossier de candidature qui sera publié sur le site Internet de la Ville. Nous les inviterons à le bonifier, s'il y a lieu, en nous indiquant quelles sont leurs attentes supplémentaires face au centre citoyen intelligent, quels services additionnels devraient s'y retrouver, etc.

Par la suite, nous recueillerons les commentaires reçus du public grâce à une plateforme spécialisée. Ces données seront utilisées par le Comité de la ville intelligente au moment de rédiger la proposition définitive, s'il y a lieu. Le Comité de la ville intelligente soumettra ensuite le projet de proposition définitive au public pour approbation ou commentaires.

Mentionnons également qu'il va de soi que le public sera tenu informé de la sélection du projet ou non pour la première étape du Défi des villes intelligentes. Si son projet n'est pas retenu, la Ville présentera son plan B à la population et expliquera comment elle mènera malgré tout le projet à bien.

Le Comité de la ville intelligente utilisera toutes les données fournies par les exercices de consultation citoyenne pour préparer les directives qui serviront à l'élaboration des plans préliminaires. Ces plans préliminaires seront aussi soumis à une consultation publique. Par la suite, ils seront modifiés s'il y a lieu et la Ville amorcera le processus d'appels d'offres.

Lorsque le projet aura été réalisé, nous effectuerons une reddition de comptes annuelle des activités de celui-ci et le public sera appelé à commenter cette rétroaction.

Dans un autre ordre d'idées, notre projet illustre depuis le début d'importants efforts pour en assurer l'inclusivité afin qu'il reflète bien la diversité de notre communauté.

Ainsi, les citoyens de toutes les origines, tous les groupes d'âges, toutes les religions, toutes les conditions, etc. ont été invités à répondre aux deux questionnaires de la planification stratégique.

L'appel de candidatures pour recruter les membres du Comité de la ville intelligente a aussi été ouvert à tous. De

plus, les citoyens recrutés sur le comité représentent bien les différentes catégories de citoyens présentes à Sainte-Julie.

Détails de la proposition préliminaire

Question 6

Veillez décrire votre proposition préliminaire et les activités ou projets qui en font partie.

Cette section devrait comporter ce qui suit :

- Activités ou projets prévus pour l'atteinte du ou des résultats indiqués dans l'énoncé de défi
- Liens clairs entre les projets indiqués et l'atteinte du ou des résultats.
- Portée et taille de chaque projet prévu dans votre proposition préliminaire avec une description indiquant en quoi il est faisable et approprié pour l'obtention du ou des résultats d'une manière significative, ambitieuse et transformatrice pour la collectivité.
- Mesures mises en place pour 1) rendre la proposition ouverte, interfonctionnelle, extensible et reproductible (ou description de votre plan en ce sens pour l'avenir au profit de votre propre collectivité et des autres collectivités canadiennes) et 2) pour rendre possibles d'autres utilisations de la technologie, de l'innovation et des

Pour construire le premier centre citoyen intelligent certifié WELL au Canada tout en mettant la technologie au service des humains et du développement durable, notre collectivité mettra de l'avant les 15 projets suivants :

1. Consulter The International WELL Building Institute (IWBI) et visiter des bâtiments WELL pour bien préparer notre projet et valider quelles sont les meilleures technologies à retenir. Cela nous permettra de bien connaître les critères à respecter, mais aussi d'apprendre des réussites et échecs des autres organisations ayant effectué la même démarche. Nous pourrions d'ailleurs partager ces renseignements avec toute autre municipalité, organisation, entreprise ou institution souhaitant se lancer dans un processus semblable. Nous veillerons également à rendre ces données ouvertes et accessibles.

Dans une perspective où la nouvelle certification WELL compte de plus en plus d'adeptes à travers le monde, et que notre population souhaite que la Ville positionne l'être humain au centre de ses priorités en améliorant la santé, le développement durable, le bien-être des gens et les liens sociaux, nous croyons que l'implantation d'un centre citoyen intelligent certifié WELL s'avère le projet structurant à prioriser dans notre communauté.

2. Étudier les certifications LEED et les meilleures pratiques environnementales pour vérifier quelle serait la meilleure option pour notre projet et prévoir dès le départ les technologiques qui s'imposent. Nous avons déjà visité quelques bâtiments publics possédant de telles certifications mais nous prévoyons également effectuer d'autres visites à cet effet. Jusqu'à présent, les villes et organisations concernées nous ont généreusement partagé leurs bons et moins bons coups et nous prévoyons faire de même avec toute organisation qui souhaiterait nous questionner à ce sujet dans le futur. Dans le cadre de notre projet, nous veillerons également à cumuler diverses données grâce à la technologie qui pourront permettre, d'une part, de planifier adéquatement nos investissements, mais aussi de les partager à d'autres organisations pour qu'elles puissent mener des études comparatives et établir les investissements requis en fonction de leurs besoins et réalités locales.

3. Consulter les établissements scolaires, entreprises,

<p>données dans votre proposition.</p>	<p>travailleurs autonomes, organismes et l'ensemble de la population pour bien évaluer les besoins en technologies diverses et la meilleure façon de les intégrer dans notre projet. Nous veillerons également à analyser quelles données pourront être recueillies par le biais du centre et comment ces données pourront être partagées au public avec l'objectif qu'elles suscitent des avancées technologiques au service de l'humain et du développement durable. Nous pourrions également partager ces renseignements avec toute collectivité souhaitant démarrer un projet semblable.</p> <p>4. Présenter notre projet au public et recueillir ses commentaires et suggestions en prévision de l'élaboration de notre proposition définitive. La participation citoyenne figure effectivement au cœur de nos préoccupations et nous tenons à ce que tous les citoyens, organismes, entreprises, institutions et autres partenaires du milieu soient partie prenante du milieu, et ce, de A à Z. Dans les circonstances, il va de soi que la technologie sera mise à profit pour consulter, permettre de voter sur des énoncés et rendre des comptes aux participants.</p> <p>5. Rendre des données ouvertes dès maintenant pour permettre au public de développer des applications ou autres qui pourraient contribuer à la réalisation de notre projet, que ce soit en termes de mécanismes de consultation, d'outils pour mesurer les besoins locaux, de nouvelles formes de technologies à ajouter dans la construction ou l'aménagement du centre, etc.</p> <p>6. Faire préparer des plans préliminaires en prévoyant non seulement l'atteinte des certifications WELL et environnementales, mais aussi en collaborant avec divers partenaires pour l'intégrer dans une démarche globale considérant les moyens écologiques de se rendre au centre citoyen (transport collectif local gratuit, covoiturage, transport actif, etc.). La technologie pourra être mise à profit pour calculer et simuler les parcours, etc.</p> <p>7. Évaluer les possibilités de rendre les activités du centre citoyen accessibles à ceux qui ne peuvent s'y déplacer pour une raison ou une autre. Dans ce cas-ci, la technologie pourra être utilisée dans une perspective de diffusion, de réalité virtuelle, de projection, etc. Nous souhaitons ainsi que le centre soit non seulement accessible pour tous et inclusif, mais aussi ouvert sur le monde.</p> <p>8. Faire participer régulièrement la collectivité au choix des aménagements et de la programmation du centre, et ce, en utilisant un système de vote électronique, mais aussi en tenant compte des diverses données recueillies par le biais de celui-ci.</p>
--	--

9. Développer une plateforme de bénévolat et d'entraide pour accroître la relève bénévole et répondre aux besoins de la communauté. Cette plateforme électronique révolutionnera les communications des organismes et renforcera le tissu social en favorisant la participation sociale des personnes âgées et des jeunes. Compte tenu que la diminution du nombre de bénévoles s'observe dans plusieurs villes canadiennes, nous sommes persuadés que cette avancée saura certainement profiter à un grand nombre de collectivités. Nous partagerons d'ailleurs non seulement cette plateforme, mais aussi les données qu'elle aura permis de recueillir sur les intérêts bénévoles des jeunes et des aînés, entre autres.

10. Aménager une salle avec des équipements technologiques et robotiques qui serviront non seulement aux « start-up », entreprises, étudiants et travailleurs autonomes, mais aussi aux écoles, universités, centres de formation professionnelle, etc. Dans une perspective de ville intelligente, nous souhaitons devenir un « hub » qui innovera au profit du bien-être des citoyens et du développement durable et dont les projets pourront être reproduits dans toute collectivité ayant des besoins semblables.

11. Créer de nouvelles formes de jumelage ou de parrainage qui feront travailler les jeunes en équipe avec les aînés pour créer des liens intergénérationnels et briser l'isolement social. Les adolescents pourraient ainsi initier les aînés à la technologie (iPad, iPhone, casque de réalité virtuelle, etc.) tandis que les aînés, eux, pourraient utiliser la technologie pour partager leurs souvenirs, leurs connaissances et le patrimoine historique local aux jeunes (réalité virtuelle, vidéos, etc.). Le vieillissement de la population étant un phénomène universel et international, nous croyons que toute initiative favorisant le rapprochement des générations trouvera écho aux quatre coins du monde.

12. Intégrer un jardin communautaire et une serre dans le bâtiment et utiliser ces équipements pour offrir un libre accès à de la nourriture saine, en plus de s'en servir pour développer de nouveaux procédés d'automatisation ou de nouvelles technologies qui permettront de cultiver des plantes, légumes et fruits dans des conditions optimales en réutilisant l'eau de pluie et en n'utilisant aucun pesticide ou produit nocif pour l'environnement. Nous utiliserons aussi ces équipements pour tester des procédés naturels ayant une incidence sur la croissance des végétaux et le potentiel nutritif des fruits et légumes. Ces processus serviront à collecter des données ouvertes à tous qui pourront servir à quiconque intéressé à développer une autre innovation dans le domaine. De plus, nous veillerons à ce que le

	<p>centre offre des services alimentaires proposant de la nourriture saine, incluant les fruits et légumes produits sur place.</p> <p>13. Attirer les jeunes et la relève technologique en organisant des événements tels que des tournois et ateliers de création de jeux vidéo, des compétitions de robotique, des hackathons, des événements de création audio et vidéo, etc. afin d'en faire un haut-lieu de l'innovation et du savoir technologique.</p> <p>14. Collaborer avec le milieu privé et le milieu universitaire pour développer des technologies favorisant l'accessibilité universelle et le développement durable en utilisant le centre citoyen intelligent comme un site pilote. Ainsi, nous souhaiterions qu'il permette d'aménager de nouveaux équipements facilitant les déplacements des personnes âgées ou handicapées, qu'il soit le théâtre d'innovations en matière de signalisation accessible, etc. Nous voulons aussi y tester de nouveaux et futurs procédés permettant de réduire la production de matières résiduelles et assurer une meilleure traçabilité de celles-ci, produire de l'énergie et la réutiliser, etc.</p> <p>15. Aménager des locaux permettant de regrouper les organismes, centraliser les activités et créer un cœur communautaire. L'étalement actuel des organismes nuit au tissu social local. Nous souhaitons offrir aux citoyens un lieu rassembleur, animé et inclusif qui deviendra le moteur de la vie collective. Les citoyens de Sainte-Julie disposeront enfin d'un lieu de vie qui générera des changements profonds dans la communauté en créant de nouveaux liens, en brisant l'isolement social, en améliorant la prise en charge des personnes vulnérables et en développant un plus grand sentiment d'appartenance et de fierté.</p>
<p>Question 7</p> <p>Veillez expliquer en quoi votre proposition préliminaire appuie les objectifs, stratégies et plans à moyen et long termes de votre collectivité.</p> <p>Veillez donner tous les documents pertinents et établissez des liens et références clairs pour compléter votre réponse.</p>	<p>Le projet de centre citoyen intelligent représente le dépassement et la maximisation de plusieurs politiques et plans d'action déjà mis en place par la communauté.</p> <p>En effet, il complète très bien les objectifs du Plan d'action stratégique, du Plan vert, de la Politique de saines habitudes de vie, du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, du Plan d'action de Municipalité amie des aînés, de la Politique familiale, etc. Cette portée multidisciplinaire de notre proposition préliminaire représente bien le cœur de la ville intelligente. Il s'agit en effet d'un projet mettant la technologie et les données au service de l'humain et du développement durable en plus de mobiliser tous les acteurs de la collectivité autour d'un projet commun visant le mieux-être de tous.</p> <p>Ce projet représente aussi un défi de participation</p>

	<p>citoyenne, une valeur que la Ville a particulièrement à cœur, puisqu'il implique la participation directe et constante de l'ensemble de la population, des entreprises, des organismes, des institutions et des autres acteurs du milieu julievillois. C'est également une démarche qui s'inscrit dans le cadre du mandat du tout nouveau Comité de la ville intelligente.</p> <p>Autrement dit, les différents objectifs et résultats énoncés dans notre proposition préliminaire sont en lien avec la vision déjà développée par la Ville de Sainte-Julie, mais ce projet va aussi au-delà de tout ce qui avait déjà été pensé ou planifié jusqu'à maintenant.</p> <p>Ce projet appelle en effet à de nouvelles technologies et de nouvelles façons de faire. Il place aussi l'innovation technologique au cœur des procédés alors qu'auparavant, cet aspect était peu ou pas abordé dans les plans d'actions. Il repousse aussi les limites de la Ville dans différents domaines et abaisse plusieurs barrières ou cloisonnements.</p> <p>En terminant, notre proposition préliminaire s'avère à la fois audacieuse, intelligente et intégrée puisqu'elle crée un tout nouveau concept en additionnant les certifications WELL et environnementales aux innovations technologiques, ce qui constitue une première dans le monde municipal. La Ville souhaite ainsi devenir le vecteur de profonds changements dans sa collectivité, mais aussi dans l'ensemble du milieu public canadien.</p> <p>2017-04-11 - VSteJ Politique saines habitudes Web.pdf (393.18kb) PlanVert Ste-Julie 2017 LR.pdf (2.12mb) Planification stratégique.pdf (3.26mb) SJ17 MB0055 Plan action handicapée PRINT2.pdf (3.55mb) VSteJ guide ress aines aut2016 WEB.pdf (1.41mb) VSteJ politique mun amies 2013 final.pdf (3.01mb)</p>
<p>Question 8</p> <p>Veuillez décrire l'état de préparation et la capacité de votre collectivité à réussir la mise en œuvre de votre proposition.</p> <p>Cette section devrait comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'expérience dans la réalisation de projets 	<p>La Ville de Sainte-Julie a cumulé une expérience de grands projets couvrant plusieurs secteurs d'activité et d'unités fonctionnelles.</p> <p>On pense, entre autres, à la reconstruction d'un viaduc en collaboration avec le ministère des Transports et pour laquelle la Ville a permis de développer une nouvelle technique réduisant les délais de construction de moitié. L'implantation d'une 3e glace à l'aréna appartenant à un organisme à but non lucratif grâce à une subvention du gouvernement provincial en est aussi un bon exemple. Citons également le déploiement du système d'aide à l'exploitation et d'information des voyageurs (SAEIV) grâce</p>

<p>complexes (c.-à-d. multipartites, multidimensionnels) couvrant plusieurs secteurs d'activité et d'unités fonctionnelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les structures, processus et pratiques en place ou prévus pour gérer et mettre en œuvre des projets complexes couvrant plusieurs secteurs d'activité et d'unités fonctionnelles. • Les forces et les éventuelles faiblesses de votre organisation pour ce qui est de gérer et de réaliser une proposition de ville intelligente, ainsi que les plans visant à corriger ces faiblesses afin de bien gérer la proposition et de la mener à bon terme. 	<p>à un regroupement de quatre organismes de transport et 10 villes, qui ont collectivement investi 5,3 millions de dollars, dont 85 % provenaient des deux gouvernements pour l'achat et le développement du système tandis que le 15 % restant était payé par les villes utilisatrices.</p> <p>À plus petite échelle, la Ville a aussi mené une vaste consultation et impliqué tous les services et partenaires municipaux afin d'élaborer sa planification stratégique. Cela lui a notamment valu d'être citée en exemple sur le site Web du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec.</p> <p>En ce qui a trait au concept de ville intelligente, la Ville de Sainte-Julie se documente à ce sujet depuis plus d'un an. Le conseil municipal précise d'ailleurs dans le feuillet distribué à tous les citoyens avec le compte de taxes 2018 qu'il s'engage à : « offrir la meilleure qualité de vie possible en misant sur la saine gestion financière, l'écoute des citoyens, l'innovation et la démarche de ville intelligente. »</p> <p>De plus, la Ville a déjà dressé le diagnostic de ses projets dits intelligents et ayant nécessité la collaboration de plusieurs partenaires. Elle a également participé à plusieurs webinaires et conférences sur le sujet.</p> <p>La Ville a aussi complété son autodiagnostic de ville intelligente en utilisant l'outil développé par l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Cet outil lui a permis de bien cerner ses forces et ses faiblesses.</p> <p>Selon ce document, les forces de Sainte-Julie sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des stratégies de transformation et une volonté politique commencent à émerger dans les départements et services de la Ville. - Nous avons amorcé la mise en place d'une architecture TI intégrée et envisageons d'amorcer des actions liées au déploiement d'actifs intégrés, par exemple des projets supportant plusieurs services. - Le modèle de leadership et de gouvernance en place stimule un système d'innovation qui favorise de nouvelles combinaisons de prestation de services et une plus grande efficacité pour influencer sur les priorités stratégiques de la Ville. - Quelques moyens et activités ont été mis en place pour assurer la participation des parties prenantes à la transformation en tant que ville intelligente et il existe une réelle volonté d'engager les parties prenantes de manière accrue. <p>Toujours selon ce document, les points à améliorer sont les</p>
--	---

	<p>suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - On remarque l'absence d'une vision stratégique vers une ville intelligente globale et partagée, et d'un plan d'action d'ensemble précisant des projets et budgets associés à cette démarche. Nous allons combler cette lacune puisque le Comité de la ville intelligente a été chargé de faire en sorte que le conseil municipal puisse se doter d'une vision stratégique et d'un plan d'action. - La réutilisation et l'intégration des données se trouvent limitées par le manque d'intégration des systèmes informatiques (souvent disparates) utilisés. Nous allons combler ce manque en procédant à des analyses pointues des systèmes informatiques en place afin d'identifier des avenues d'évolution pour assurer des infrastructures communicantes, efficaces et durables. - Il n'y a pas encore véritablement de données ouvertes publiées par la Ville. Nous allons donc amorcer une démarche menant à la publication de données en réalisant l'inventaire de celles-ci et en mettant en place notre instrumentation pour guider l'exercice (orientations, principes partagés, normes, exceptions). <p>En ce qui a trait aux structures, processus et pratiques qui permettront de mettre notre proposition en œuvre, il est pertinent de mentionner que la Ville collabore déjà avec plusieurs partenaires concernés par ce projet par le biais de mécanismes formels.</p> <p>Outre les différents comités municipaux, la Ville participe aussi à la Table de concertation des organismes et aux chambres de commerce desservant son territoire, entre autres.</p> <p>La Ville s'est aussi dotée de processus interne pour accroître l'innovation, notamment par le biais d'un lac-à-l'épaule du conseil municipal et d'une journée de planification coordonnée, entre autres. Elle envisage notamment l'intégration des concepts de planification stratégique et d'innovation à un service existant ou la création d'un service à part entière, par exemple. Cela demeure toutefois à déterminer.</p>
<p>Question 9</p> <p>Décrivez comment vous prévoyez utiliser la subvention de 250 000 dollars si vous êtes sélectionné en tant que finaliste. Fournissez une ventilation globale des catégories de dépenses, avec leur justification.</p>	<p>Nous utiliserons la subvention de 250 000 \$ pour acquitter les frais liés à la production des plans préliminaires, de même que pour acquérir une plateforme de consultation et de votation du public afin de faire participer la population à toutes les étapes du projet.</p> <p>De son côté, la Ville a déjà prévu une somme préliminaire de 2 M \$ dans son Plan triennal d'immobilisations 2018-2019-2020 pour préparer les bases de l'aménagement d'un centre communautaire. Cette somme sera revue à la hausse au moment de finaliser le projet.</p>

	<p>La Ville utilisera également les plans préliminaires du projet pour déposer des demandes de subvention dans le cadre de tous les appels de projets correspondant à ce domaine d'activité.</p> <p>De plus, la Ville réfléchit à l'ajout d'un volet consacré à l'innovation dans le cadre de ses prochains exercices budgétaires.</p>
<p>Question 10</p> <p>Décrivez les partenaires qui prennent ou prendront part à votre proposition. Si vous n'avez pas encore déterminé vos partenaires, expliquez le processus qui vous permettra de les sélectionner. (500 mots maximum)</p> <p>Cette section devrait comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une description des partenaires existants (type d'organisation, activités, etc.), leur pertinence pour la proposition et leur contribution attendue au(x) résultat(s). • Si les partenaires ne sont pas encore déterminés ou si vous pensez que vous aurez besoin de partenaires supplémentaires, décrivez le processus qui vous permettra de les sélectionner. 	<p>Notre projet fera appel aux partenaires suivants :</p> <p>Citoyens : ils seront consultés tout au long du projet, que ce soit pour le design, la construction, les aménagements, les coûts, la programmation, etc.</p> <p>Organismes : ils seront consultés tout au long du projet, pour convenir des besoins en locaux, services, aménagements, données et activités, mais aussi pour développer une synergie entre les différents acteurs du milieu et pour mettre en place une plateforme et d'autres initiatives visant à développer la relève bénévole et l'offre d'activités intergénérationnelles, entre autres.</p> <p>Employés et élus municipaux : tout le personnel municipal et les membres de l'administration seront consultés compte tenu de leur expertise en matière de services à la population.</p> <p>Membres du Comité de la ville intelligente et des autres comités : en plus d'être citoyens, ces membres ont développé une expertise du milieu municipal et sauront exprimer l'avis de la population tout en tenant compte de ces balises.</p> <p>Entreprises et travailleurs autonomes : outre les entreprises qui se verront octroyer des contrats dans le cadre de ce projet, nous collaborerons aussi avec les entrepreneurs et travailleurs autonomes du territoire pour connaître leurs besoins en termes d'équipements technologiques, de salles de réunion, de formation, de visibilité, etc.</p> <p>Services d'utilité publique : Hydro-Québec ainsi que les entreprises de téléphonie, câblodistribution et branchement Internet seront consultées afin de vérifier si le centre citoyen intelligent pourrait servir de site pilote pour leurs programmes ou s'il pourrait faire l'objet de certains partenariats.</p> <p>Écoles primaires et secondaires : nous consulterons les écoles pour connaître leurs besoins en termes de locaux, technologie, laboratoires, formation complémentaire, etc.</p> <p>Milieu universitaire et centres de recherche: nous avons</p>

	<p>déjà approché des universités pour leur offrir de servir de site pilote à leurs étudiants mais nous répéterons cette approche afin d'établir certains partenariats relatifs à la formation, l'expérimentation, le service conseil, etc.</p> <p>Incubateurs d'entreprise : nous nous adresserons directement aux incubateurs d'entreprise en les sondant sur leurs besoins en termes de technologie, locaux et données, de même que sur les incitatifs et programmes à mettre de l'avant pour que le centre citoyen intelligent devienne un activateur d'idées et le berceau d'innovations technologiques au service de l'humain et du développement durable.</p> <p>Services publics : nous collaborerons aussi avec les partenaires de la santé, de l'éducation, de la petite enfance, etc. pour connaître leurs besoins et les possibilités de partenariats divers.</p>
<p>Question 11 (annexe confidentielle)</p> <p>Veillez fournir, uniquement si elle est requise, toute information confidentielle issue de tierces parties. L'information donnée dans cette section sera exonérée de l'exigence d'affichage en ligne.</p> <p>L'information provenant de tierces parties figurant dans cette section doit être complémentaire à celle fournie dans le reste de la candidature et doit se limiter aux détails jugés confidentiels. Veuillez indiquer clairement à quelle/s question/s se rapporte l'information fournie dans cette section.</p>	
<p>Autres exigences</p>	
<p>Question 12</p> <p>Résumez votre proposition préliminaire en un texte de 200 mots. Ce résumé, accompagné de l'énoncé de défi, sera affiché en ligne dans les deux langues</p>	<p>Grâce à la technologie ainsi qu'à l'intelligence collective et artificielle, Sainte-Julie créera un espace citoyen connecté construit selon les plus hauts standards de développement durable et de santé et bien-être des humains, en plus de devenir un laboratoire d'innovations sociales et environnementales.</p> <p>Dans ce véritable site pilote connecté, on cumulera et</p>

<p>officielles.</p> <p>Vous pouvez fournir votre résumé dans les deux langues officielles. Si vous le fournissez dans une seule langue officielle, Infrastructure Canada le traduira avant de l'afficher en ligne.</p>	<p>diffusera des données permettant de développer des projets de mieux-être collectif exportables et adaptables, surtout à l'heure où les changements climatiques, le vieillissement de la population et l'isolement social bouleversent les sociétés de toutes tailles.</p> <p>Cet espace citoyen permettra à la communauté de s'approprier la technologie pour améliorer sa qualité de vie, entrer en relation avec les autres, susciter l'engagement bénévole, réaliser ses rêves et ambitions entrepreneuriales et révolutionner les services.</p> <p>Ce projet sera également un modèle de participation citoyenne par une mobilisation sans précédent de tous les acteurs du milieu, qu'ils soient citoyens, entreprises, organismes, services publics, incubateurs d'idée, etc. Ils travailleront ensemble à faire de Sainte-Julie une collectivité qui offre un meilleur milieu de vie à travers la fluidité des services, la qualité et la protection de l'environnement, la démocratisation de la technologie et une gouvernance partagée, le tout conformément aux préceptes de la ville intelligente.</p> <hr/>
<p>Question 13</p> <p>Fournissez le lien en ligne où vous afficherez vos réponses aux questions 1 à 10. Vous pouvez également fournir vos réponses à d'autres questions. Vos réponses devront être mises en ligne au lien fourni une fois que vous avez reçu la confirmation que votre candidature est admissible en début ou en mi-mai.</p>	<p>www.ville.sainte-julie.qc.ca</p>
<p>Question 14</p> <p>Selon votre structure de gouvernance, veuillez donner des preuves de l'engagement des dirigeants de votre collectivité envers votre proposition préliminaire. Il peut s'agir d'une lettre de soutien portant la signature du ou des maires, du ou des chefs ou équivalents, d'une résolution du conseil, d'une résolution du</p>	<p>Résolution du conseil municipal.pdf (66.54kb)</p>

conseil de bande, etc.	
<p>Question 15</p> <p>Veillez nommer une personne-ressource pour la candidature.</p>	<p>Nom de la personne-ressource: Mélanie Brisson Titre et affiliation de la personne-ressource: Directrice, Service des communications et relations avec les citoyens Numéro de téléphone de la personne-ressource: 450-922-7112 Poste (facultatif) Adresse de courriel de la personne-ressource : mbrisson@ville.sainte-julie.qc.ca</p>
<p>Question 16</p> <p>Veillez lire le formulaire de consentement et d'exonération ainsi que le protocole de communication, puis indiquer que vous y souscrivez.</p> <p>Pour télécharger les documents, cliquez ici.</p>	<p>Je déclare que je suis dûment autorisé par le candidat à signifier mon accord avec le présent formulaire de consentement et d'exonération ainsi que le protocole de communication, et que j'en comprends parfaitement les modalités.</p> <p>J'ai lu et j'accepte les modalités.</p>
<h2>Questions de sondage</h2>	
<p>Question 17</p> <p>Pour chaque communauté, fournissez les informations suivantes :</p> <p>Équivalents temps plein (ETP) pour 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre total d'ETP • Pourcentage du nombre total d'ETP consacrés à l'innovation <p>Budgets de fonctionnement et d'immobilisations pour 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement total • Pourcentage du budget de fonctionnement total consacré à l'innovation • Budget d'immobilisations total • Pourcentage du budget d'immobilisations total 	<p>La collectivité (Ville de Sainte-Julie)</p> <p>Nombre total d'ETP: 181,00 Pourcentage du nombre total d'ETP consacrés à l'innovation: 10,00 %</p> <p>Budget de fonctionnement</p> <p>Budget de fonctionnement total: 44 654 392,00 \$ Pourcentage du budget de fonctionnement total consacré à l'innovation: 0,00 %</p> <p>Budget d'immobilisations</p> <p>Budget d'immobilisations total: 19 206 370,00 \$ Pourcentage du budget d'immobilisations total consacré à l'innovation: 26,00 %</p>

<p>consacré à l'innovation</p>	
<p>Question 18</p> <p>Veillez sélectionner le secteur prioritaire auquel est liée votre proposition préliminaire.</p> <p>Si votre proposition préliminaire vise à obtenir des résultats dans plus d'un secteur, vous pouvez en choisir deux au maximum.</p>	<p>Secteur prioritaire - 2 maximum Autonomisation et inclusion Qualité de l'environnement</p>
<p>Question 19</p> <p>Sélectionnez tous les systèmes/services qui devraient être touchés dans votre proposition préliminaire.</p> <p>Il n'y a pas de limite quant au nombre de systèmes ou services communautaires que vous pouvez soumettre.</p>	<p>Systèmes ou services communautaires Arts et culture Développement économique Éducation et formation Services d'urgence et forces de l'ordre Environnement Aménagement et urbanisme Santé publique Loisirs et parcs Routes et transport Services sociaux Déchets Eau et eaux usées Autre</p>
<p>Question 20</p> <p>Sélectionnez les technologies que devrait toucher votre proposition préliminaire.</p> <p>Il n'y a pas de limite quant au nombre de technologies que vous pouvez sélectionner.</p>	<p>Technologies Intelligence artificielle (IA) Technologie d'assistance Réalité augmentée ou réalité virtuelle Véhicules autonomes ou branchés Analyse de mégadonnées Informatique en nuage Solutions d'entreprise Surveillance de l'environnement Données géospatiales Technologies de la santé ou médicales Internet des objets (IO) Applications mobiles Réseaux Plateformes de données ouvertes Plateformes de paiement Capteurs Analytique vidéo Technologie portable Autre</p>